

LES DOSSIERS DU PARC

PAYSAGE



LE ROUGIER DE CAMARÈS : UN TERROIRE IRRIGUÉ

LO ROGIÈR DE CAMARÈS :
UN TERRITÒRI IRRIGAT

Au sud-ouest du Parc, le Rougier de Camarès se divise en trois sous-entités paysagères : les plaines alluviales, les pénéplaines* ouvertes et les collines boisées. Ces paysages sont marqués par la couleur « lie de vin* » du sol et du bâti issue de l'oxydation du fer contenu dans la roche et la terre. Certains secteurs, ravinés, sont totalement arides tandis que les constructions en grès se mêlent à l'environnement. Avec les avant-causses, le rougier est la zone la plus peuplée du Parc.





LA GÉOGRAPHIE

LA GEOGRAFIA

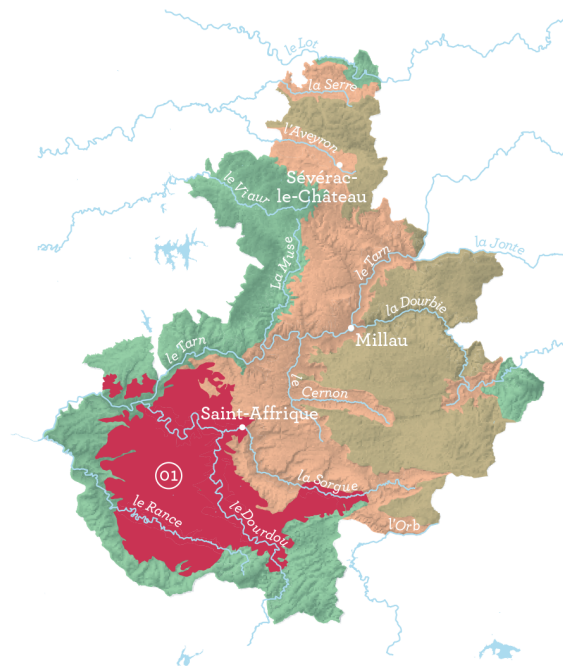
LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

DES GRANDS CAUSSES

- LES AVANT-CAUSSES
- LES CAUSSES
- LES MONTS
- LE ROUGIER DE CAMARÈS

LE ROUGIER DE CAMARÈS

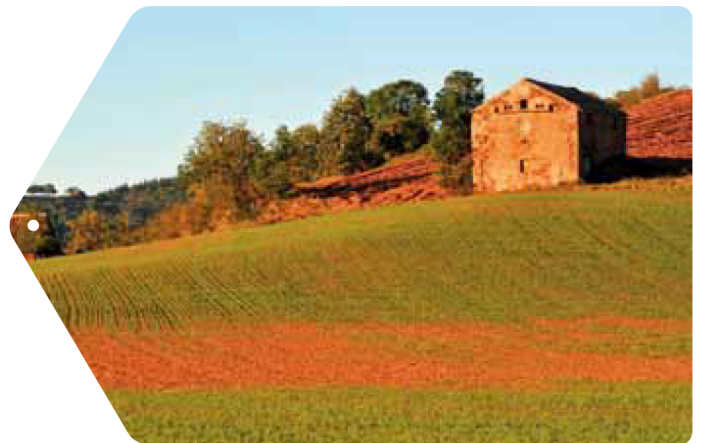
01 ROUGIER DE CAMARÈS

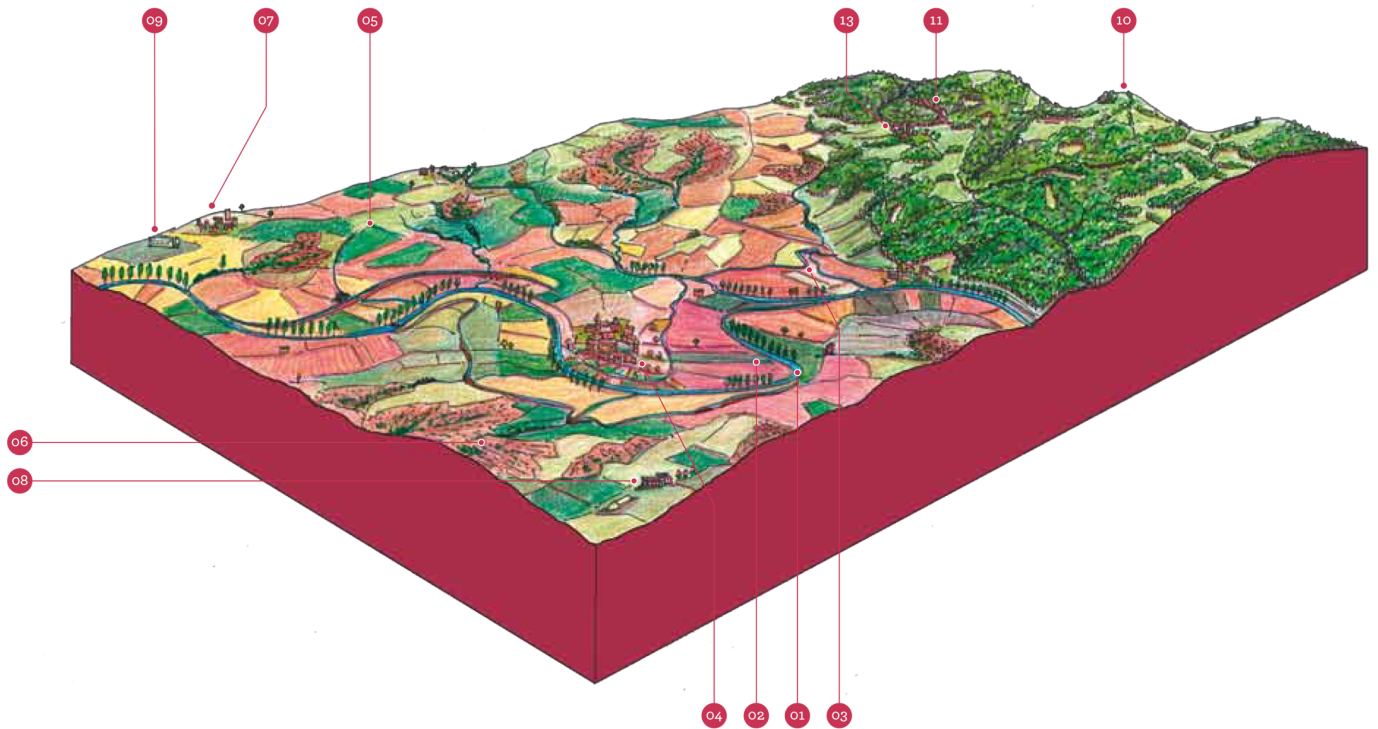


► LE ROUGIER DE CAMARÈS : UNE VASTE DÉPRESSION

Il est cerné par le Ségala et les Monts de Lacaune à l'ouest et au sud, par les avant-causses au nord-est. Les rivières du Dourdou et du Rance traversent ce territoire, essentiellement composé de grès (formé à la fin de l'ère primaire, entre 300 et 250 millions d'années). Sa faible altitude (250 à 550 mètres), son climat chaud et sec en été, son abondance en eau ont permis aux cultures de bien s'y développer.

D'ingénieux systèmes d'irrigation ont augmenté les rendements fourragers permettant ainsi, à la fin du XIX^e siècle, l'élevage intensif de la brebis laitière pour la fabrication du Roquefort. L'illustration de ce pastoralisme* se traduit par de vastes fermes à la demeure bourgeoise accompagnée de granges monumentales en grès. Les villages prospèrent.





LE PAYSAGE : SES FORMES ET COMPOSANTES

LO PAISATGE, SAS FORMAS E COMPAUSANTAS

► LA PLAINE ALLUVIALE

01. Le Dourdou

Large rivière aux nombreux méandres, le Dourdou a développé de vastes plaines cultivées. La ripisylve* y est quasi absente, si ce n'est quelques alignements de peupliers. Il est nécessaire de la replanter pour maintenir les berges et épurer les eaux de ruissellement.

02. Les cultures

Le sol limoneux, facilement irrigable, a permis de mettre en culture les plaines alluviales dont les parcelles étaient séparées par des fossés et talus. Leur rôle ? Freiner le courant et limiter l'érosion pendant les crues.

Plaine alluviale du Dourdou.



03. Les canaux d'irrigation

L'arrosage par pompage est aujourd'hui courant. Jadis, l'eau de la rivière était dérivée par des chaussées, acheminée jusqu'aux parcelles par des réseaux de canaux et aqueducs *(la dernière page de ce dossier traite de ce patrimoine)*.

04. Les villes

Camarès, Montlaur, Vabres-l'Abbaye et Saint-Izaire constituent les quatre principales agglomérations de la plaine du Dourdou. Leurs parties anciennes sont construites en grès.

► LA PÉNÉPLAINE*

05. Les prairies et cultures

Le développement de l'élevage de la brebis a nécessité une intensification des cultures fourragères mais les sols labourés s'érodent facilement sous l'action des pluies *(la thématique de l'érosion est développée au verso)*.

06. Les zones stériles et les landes* à thym

Avec leurs roches affleurantes, ces terres très sensibles à l'érosion, offrent une végétation rare mais résistante à la sécheresse.

07. L'habitat

Dispersé, il se présente sous forme de fermes isolées ou de bourgs (Rébourguil, Verrières).

08. Les domaines bourgeois et les pigeonniers

Les terres sont ponctuées de demeures de caractère, signes d'une certaine richesse, comme les pigeonniers, réservés aux propriétaires aisés *(cf. fiche thématique dédiée aux patrimoines architectural et vernaculaire du rougier)*.

09. Les bâtiments agricoles

Face aux nouvelles contraintes et exigences agricoles, les bâtiments anciens sont remplacés par de plus modernes, mieux adaptés et plus spacieux. Construits avec des matériaux industriels et à l'écart des exploitations, leur implantation nécessite une réflexion *(cf. fiche thématique dédiée à l'intégration des nouveaux bâtiments d'activité)*.

► « LES MONTAGNETTES »

10. Les collines bocagères*

Les pentes les moins fortes sont couvertes de prairies et de cultures avec un bocage* plus ou moins présent et, par endroit, les haies sont à replanter et à renforcer *(cf. fiche thématique dédiée à la haie)*.

11. Les vallons boisés

Les pentes trop fortes restent boisées, avec principalement du chêne pubescent en taillis*. On trouve aussi le châtaignier sur les versants nord et les premières plantations de conifères vers les monts.

12. La Vallée du Rance *(non représentée sur le schéma)*

Cette vallée encaissée draine de nombreux petits cours d'eau. Elle abrite le village de Belmont et celui de Combret, bâti sur un éperon rocheux à l'intérieur d'un méandre.

13. L'habitat

Il est aussi dispersé sous forme de fermes. Saint-Juéry, Martrin et Montclar constituent des petits villages du nord. Fayet et Sylvanès se cantonnent dans des vallées au sud-est.

Cultures et prairies sur la pénéplaine.



Collines boisées et habitat dispersé.



Le Rance et le village de Combret.



LE ROUGIER DE CAMARÈS : UN SOL SENSIBLE À L'ÉROSION

UNA TÈRRA SENSIBLA A L'EROSION

Spectaculaire à la période des labours quand les eaux de ruissellement creusent de profondes ravines, l'érosion est permanente sur certains coteaux qui ne peuvent se végétaliser.

► LES FACTEURS FAVORISANT L'ÉROSION DANS LE ROUGIER DE CAMARÈS

– **le sol** : constitué de matériaux composés de roches très friables ou peu consolidées (schistes*, grès, pelites*, argillites*), il est fragile.

– **le climat** : l'été (climat méditerranéen), les vents et les températures aggravent la sécheresse. Seules les landes à thym subsistent. En automne, le sol dénudé des parcelles cultivées est exposé aux orages (climat océanique).

– **l'activité de l'homme** : l'imperméabilisation des sols, l'urbanisation et l'intensification de l'agriculture (augmentation des cultures, suppression des haies, mécanisation) aggrave le phénomène.

► LA FERTILITÉ DU SOL ET LES RIVIÈRES EN DANGER

L'érosion fait perdre au sol son potentiel agronomique : la précieuse terre arable*. Les éléments emportés se retrouvent dans les cours d'eau où ils provoquent l'envasement et le colmatage des lits, dégradant ainsi la qualité piscicole. Les engrais et les pesticides sont également emportés.

► POUR LIMITER CE PHÉNOMÈNE ?

Les organismes agricoles sensibilisent les agriculteurs dans le choix des cultures fourragères, la mise en place de bandes herbacées, l'aménagement de rigoles...

Toutefois, tout le monde peut suivre les conseils suivants :

- limiter les surfaces imperméabilisées,
- créer des bassins écrêteurs dans chaque parcelle construite pour réguler le rejet des eaux pluviales,
- réduire les mouvements de sols lors des travaux, en adaptant au mieux la configuration des ouvrages au site qui permet de diminuer les surfaces de terre mises à nu,
- conserver les talus, fossés et murets pour freiner le ruissellement et retenir la terre,
- conserver les haies (cf. fiche thématique dédiée à la haie).

► D'AUTRES SECTEURS SONT SOUMIS À CE PROBLÈME D'ÉROSION. UNE ACTION DU PARC :

La rivière Muse est menacée d'ensablement.

Les causes ? La pente naturelle alliée à la modification des pratiques culturales ou forestières (drainage, suppression des haies, mise à nu des terrains agricoles en hiver, conversion des prairies permanentes en prairie temporaires...) sont les facteurs perturbants.

Les solutions ? Le Parc et ses partenaires, en particulier la cellule d'animation du Contrat de rivière Tarn Amont, proposent de travailler conjointement avec la profession agricole pour mettre en place des mesures à l'échelle de chaque exploitation pour limiter l'érosion (renforcement de la végétation des berges, création de zones tampon, plantation de haies, amélioration des pratiques culturales).



Zone érodée formée d'éclats de grès et de plaquettes de pelites*.



Ensablement du cours d'eau.

LE ROUGIER DE CAMARÈS ET SON RÉSEAU D'IRRIGATION



LO ROGIÈR DE CAMARÈS E SON MALHUM D'IRRIGACION

Terre fertile, la pénélaine* du rougier a suscité bien des intérêts agricoles. Pour améliorer les rendements, faciliter les cultures de jardins et le maraîchage, les hommes l'ont aménagée en s'inspirant du savoir-faire cévenol qui utilise l'irrigation par immersion. Éléments caractéristiques du paysage, les aqueducs aux arches de grès canalisent l'eau en franchissant les vallons et dépressions.

Parallèlement au réseau de canaux, d'autres constructions et pratiques complétaient ce système d'irrigation :

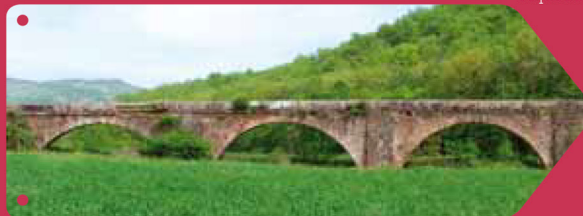
- des chaussées, petits barrages en travers des cours d'eau dérivant l'eau vers les canaux,
- des restanques ou murets en travers des ravins retenant les alluvions et alimentant des rigoles adjacentes,
- des pesquiers, petits bassins répartissant l'eau sur les zones à irriguer,
- des colles, rigoles en limite de parcelles, permettant d'immerger les champs.

Depuis les années 50, ces canaux à l'entretien difficile, moins performants que les nouveaux systèmes d'irrigation, ne sont plus guère utilisés.

► LE CANAL DE MONTLAUR

Construit à partir de 1868, sur quelques 10 km, cet ensemble de canaux était géré par un syndicat et un règlement en déterminait les roulements et tours d'eau. Ainsi, l'horloge du clocher de la mairie de Montlaur régulait les types d'irrigation entre les différents utilisateurs. Robert Louis a retranscrit une partie de sa genèse, de sa construction, et de son impact économique dans un opuscule intitulé « Petite histoire du canal de Montlaur » - Avril 2000.

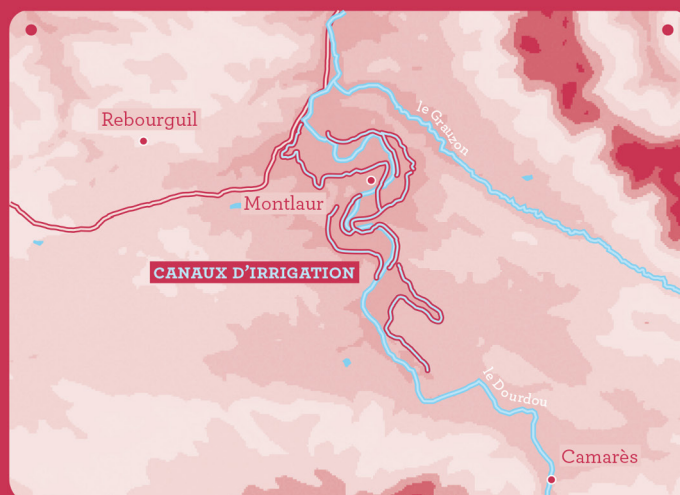
Aqueduc de Rayssac.



Chaussée sur le Dourdou à Brusque.



Localisation des canaux de Montlaur.



► L'une des missions du Parc est de protéger, mettre en valeur et sauvegarder les patrimoines naturel et culturel, mais aussi de construire de nouveaux paysages avec des pratiques respectueuses de l'environnement.

Cette mission s'accomplit avec les acteurs du territoire, et ce dossier « technique » a été conçu pour vous.

► Les grandes entités paysagères du Parc naturel régional des Grands Causses : une collection de dossiers techniques dédiés aux caractéristiques de ces paysages pour aider à mieux les comprendre, à les respecter et les prendre en compte dans les projets d'aménagement.

Disponibles à la Maison du Parc, comme les autres dossiers de la collection :

- Les causses : des plateaux arides
- Les avant-causses : fertilité et abondance
- Les monts : des vallées boisées aux crêtes ventées

Ils sont complétés par des fiches thématiques :

- Les patrimoines architectural et vernaculaire des causses
- Les patrimoines architectural et vernaculaire des avant-causses
- Les patrimoines architectural et vernaculaire des monts
- Les patrimoines architectural et vernaculaire du rougier
- La réhabilitation du patrimoine architectural
- L'intégration des nouveaux bâtiments d'activité
- L'intégration des panneaux solaires
- Les extensions urbaines
- La haie, élément identitaire du paysage

et d'un lexique des termes spécifiques de géographie, écologie, géologie, architecture... que vous pourrez rencontrer à la lecture de ce dossier. Ces mots sont suivis d'un astérisque* qui les identifie.

► Auteur :
Parc naturel régional
des Grands Causses

► Appui rédactionnel :
Florence Cailloux

► Photographie :
Patrice Thébault

► Conception graphique :
Atelier Muesli

► Impression graphique :
Graphi Imprimeur

► Parc naturel régional
des Grands Causses :
71, boulevard de l'Ayrolle • BP 50126
12101 MILLAU cedex
05 65 61 35 50
www.parc-grands-causses.fr

► Ce dossier a été réalisé par le Parc
et cofinancé par l'Europe, l'État
et la Région Midi-Pyrénées

